



Châteaurenard
de Provence

DIRECTION GÉNÉRALE

Service Population/Réglementation

PASSEPORT et CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) PREMIÈRE DEMANDE

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

à prendre sur le site de la Commune www.chateaurenard.com

MAJEUR

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et le rendez-vous sera reporté

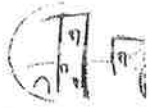
Présence obligatoire du demandeur au dépôt du dossier et au retrait du document.

- 1) Une photo d'identité couleur de moins de 6 mois non découpée (sans lunettes de préférence)
- 2) - Pour le passeport : timbre fiscal à 86 €
- Pour la carte nationale d'identité (CNI) : gratuit
- 3) - 1ère demande passeport : la CNI en cours de validité (original et photocopie)
- 1ère demande CNI : le passeport en cours de validité (original et photocopie)
- 4) Si CNI périmée depuis plus de 3 ans, si passeport NON biométrique et si aucun de ces documents en votre possession : l'original de la copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- 5) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou portable, de box internet, attestation d'assurance habitation...) libellé aux nom, prénom et adresse du représentant légal (original et photocopie)
Si majeur hébergé : voir cas particulier

CAS PARTICULIERS

- **Si le majeur est hébergé** : Un justificatif de domicile de moins de 3 mois libellé aux nom, prénom et adresse de l'hébergeant (original et photocopie), une pièce d'identité avec photo de l'hébergeant (original et photocopie recto-verso), 1 certificat d'hébergement dûment complété **à récupérer en mairie ou sur le site de la commune de Châteaurenard**
- **Si ajout ou suppression du nom d'épouse** : original de la copie intégrale de l'acte de naissance ou de l'acte de mariage de moins 3 mois
- **Si divorce et autorisation de garder le nom de l'ex-époux** : jugement de divorce (original et photocopie)
- **Si veuvage** : acte de décès du conjoint

Afin de compléter le Cerfa , connaître la date et le lieu de naissance des parents



Châteaurenard
de Provence
DIRECTION GÉNÉRALE

Service Population/Réglementation

PASSEPORT et CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) RENOUVELLEMENT

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

à prendre sur le site de la Commune, www.chateaurenard.com

MAJEUR

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et le rendez-vous sera reporté

Présence obligatoire du demandeur au dépôt du dossier et au retrait du document.

- 1) Une photo d'identité couleur de moins de 6 mois non découpée (sans lunettes de préférence)
- 2) - Pour le passeport : timbre fiscal à 86 €
- Pour la carte nationale d'identité (CNI) : gratuit sauf perte ou vol : voir cas particulier
- 3) - Pour le renouvellement du passeport, fournir le passeport (original et photocopie) et la CNI en cours de validité (original et photocopie)
ou
- Pour le renouvellement de la CNI, fournir la CNI (original et photocopie) et le passeport biométrique (original et photocopie)
- 4) Si aucun de ces documents en votre possession : l'original de la copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- 5) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou portable, de box internet, attestation d'assurance habitation...) libellé aux nom, prénom et adresse du représentant légal (original et photocopie)
Si majeur hébergé : voir cas particulier

CAS PARTICULIERS

- Si perte ou vol du passeport ou d'une carte nationale d'identité: déclaration de perte ou de vol, original de la copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois et timbre fiscal à 25€ pour CNI et pour le passeport 86€
- Si le majeur est hébergé : Un justificatif de domicile de moins de 3 mois libellé aux nom, prénom et adresse de l'hébergeant (original et photocopie), une pièce d'identité avec photo de l'hébergeant (original et photocopie recto-verso), un certificat d'hébergement dûment complété **à récupérer en mairie ou sur le site internet de la commune de Châteaurenard**
- Si ajout ou suppression du nom d'épouse : original de la copie intégrale de l'acte de naissance ou de l'acte de mariage de moins 3 mois
- Si divorce et autorisation de garder le nom de l'ex-époux : jugement de divorce (original et photocopie)
- Si veuvage : acte de décès du conjoint

Afin de compléter le Cerfa, connaître la date et le lieu de naissance des parents



Châteaurenard
de Provence

DIRECTION GÉNÉRALE

Service Population/Réglementation

PASSEPORT et CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ PREMIÈRE DEMANDE

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

à prendre sur le site de la Commune www.chateaurenard.com

MINEUR

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et le rendez-vous sera reporté

Présence obligatoire du mineur et de son représentant légal au dépôt du dossier et au retrait du document.

- 1) Une photo d'identité couleur de moins de 6 mois non découpée (sans lunettes de préférence)
- 2) - Pour le passeport : timbre fiscal à 17 € (entre 0 et 14 ans), à 42 € (entre 15 et 18 ans)
- Pour la carte nationale d'identité (CNI) : gratuit
- 3) - ière demande passeport : CNI en cours de validité (original et photocopie)
- ière demande CNI : passeport en cours de validité (original et photocopie)
- 4) L'original de la copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- 5) Une pièce d'identité du représentant légal (original et photocopie recto-verso)
- 6) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou portable, de box internet, attestation d'assurance habitation...) libellé aux nom, prénom et adresse du représentant légal (original et photocopie)
- 7) Si séparation ou divorce : jugement complet (original et photocopie)
Si séparation sans jugement : CNI ou PASSEPORT (original) du parent NON présent lors du rendez-vous + attestation d'autorisation parentale à récupérer en mairie ou sur le site internet de la commune de Châteaurenard

CAS PARTICULIERS :

Si le représentant légal est hébergé :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois libellé aux nom, prénom et adresse de l'hébergeant (original et photocopie),
- Une pièce d'identité avec photo de l'hébergeant (original et photocopie recto-verso)
- Un certificat d'hébergement dûment complété **à récupérer en mairie ou sur le site internet de la commune de Châteaurenard**



Châteaurenard
de Provence
DIRECTION GÉNÉRALE

Service Population/Réglementation

PASSEPORT et CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) RENOUVELLEMENT

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

à prendre sur le site de la Commune www.chateaurenard.com

MINEUR

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et le rendez-vous sera reporté


Présence obligatoire du mineur et de son représentant légal au dépôt du dossier et au retrait du document.

- 1) Une photo d'identité couleur de moins de 6 mois non découpée (sans lunettes de préférence)
- 2) - Pour le passeport : timbre fiscal à 17 € (entre 0 et 14 ans), à 42 € (entre 15 et 18 ans)
- Pour la carte nationale d'identité (CNI) : gratuit. Si perte ou vol : voir cas particulier
- 3) - Pour le renouvellement du passeport, fournir le passeport (original et photocopie) et la CNI en cours de validité (original et photocopie)
ou
- Pour le renouvellement de la CNI, fournir la CNI (original et photocopie) et le passeport biométrique (original et photocopie)
- 4) L'original de la copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
- 5) Une pièce d'identité du représentant légal (original et photocopie recto-verso)
- 6) Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou portable, de box internet, attestation d'assurance habitation...) libellé aux nom, prénom et adresse du représentant légal (original et photocopie)
- 7) Si séparation ou divorce : jugement complet (original et photocopie)
Si séparation sans jugement : CNI ou PASSEPORT (original) du parent NON présent lors du rendez vous + attestation d'autorisation parentale à récupérer en mairie ou sur le site internet de la commune de Châteaurenard

CAS PARTICULIERS :

Si perte ou vol du passeport ou d'une carte nationale d'identité : déclaration de perte ou vol, l'original de la copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois et timbre fiscal à 25€ pour CNI et pour le passeport timbre fiscal à 17 € (entre 0 et 14 ans), à 42 € (entre 15 et 18 ans).

Si le représentant légal est hébergé : Un justificatif de domicile de moins de 3 mois libellé aux nom, prénom et adresse de l'hébergeant (original et photocopie), une pièce d'identité avec photo de l'hébergeant (original et photocopie recto-verso), un certificat d'hébergement dûment complété à récupérer en mairie ou sur le site internet de la commune de Châteaurenard

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	N°6 bis FICHE DE PROCEDURE ATTESTATION D'HEBERGEMENT	Date de dernière mise à jour : 28/04/2015 Validé par : LT / YR. DESTINATAIRES : - Mairies - Plate-forme
PREFET DU VAR DIRECTION DES TITRES D'IDENTITE ET DE L'IMMIGRATION PLATE-FORME REGIONALE DES PASSEPORTS		

Je soussigné (e),

Nom : Prénom :

né (e) le à :

demeurant (adresse complète)

certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :

Mme, Mr (*)

né (e) le à

depuis le ,

Fait à le

Signature de l'hébergeant

Pièces à joindre :

Le document d'identité de l'hébergeant,

Un justificatif de domicile de l'hébergeant de moins d'un an,

En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1 - d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts,
- 2 - de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère,
- 3 - de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

(*) Rayer la mention inutile



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N°10-2

FICHE DE PROCÉDURE

Date de dernière mise à jour : 27/02/2017

Validé par : LT/YR

PRÉFET DU VAR
DIRECTION DES TITRES
D'IDENTITÉ ET DE
L'IMMIGRATION
CENTRE D'EXPERTISE ET DE
RESSOURCES TITRES

MODÈLE TYPE
D'AUTORISATION DE
DÉLIVRANCE D'UN TITRE POUR
UN MINEUR

DESTINATAIRES

-Mairies

Copie pour info :

-CERT

-Préfectures

Nous soussignés M.....

et M....., parents de

l'enfant..... autorisons la

délivrance d'un titre d'identité pour notre enfant à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Signature du père

Signature de la mère

